



ALERTE

Alerte météo : vigilance orange canicule mardi 25 mai 2026

Le Morbihan est en vigilance orange Canicule à partir de cette nuit de lundi 25 à mardi 26 mai 2026 à minuit.

Publié le 26 mai 2026

Météo France place le département du Morbihan en vigilance orange canicule (niveau 3 sur 4) à compter de cette nuit de lundi 25 à mardi 26 mai 2026 à minuit, en raison d'un épisode de chaleur précoce touchant le territoire.

Point météo

L'épisode de forte chaleur précoce, remarquable pour une fin de mois de mai, continue de s'intensifier. Un pic de chaleur est attendu mardi sur l'ouest du pays, avec des températures maximales comprises entre 32 et 35 °C, voire localement supérieures dans l'intérieur des terres.

Par ailleurs, la nuit de lundi à mardi restera particulièrement chaude, les températures ne descendant pas sous les 20 °C.

En conséquence, le département du Morbihan est placé en vigilance orange à compter de mardi 00h00.

Conseils de comportement :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin ;
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie ;
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais ;
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit ;
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour ;
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains ;
- Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau ; personnes âgées : buvez 1,5 litre d'eau par jour et mangez normalement ;
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11 heures - 21 heures) ;
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers ;
- Limitez vos activités physiques ;
- En cas d'urgence, contactez le 15.

Pour en savoir plus, consultez le site :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/.../risques.../canicule>

Pour plus d'informations : <https://www.info.gouv.fr/.../canicule-et-vagues-de-chaleur>

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00